



Madame La Ministre de l'Éducation Nationale
Ministère de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75007 Paris

Cavan, le 23 septembre 2016
Kawan, d'an 23 a viz Gwengolo 2016

Affaire suivie par :
Judith Castel
02 56 35 51 21
judith.castel@div-yezh.bzh

Ref : 20160923 JC RT Ministrerezh

Objet :
Réaffectation de 2 professeures

Copie à :
M. Le Recteur
M. L'Inspecteur Pédagogique de Breton – 2nd degré
M. Le Proviseur de la cité scolaire de l'Iroise à Brest
Mme Le Principal adjoint du collège de l'Iroise à Brest
M. Le Principal du collège Kerallan à Plouzané
M. Le Principal du collège Anne de Bretagne à Rennes
Mmes Les représentantes de la FCPE
Mmes et Mrs. Les syndicats enseignants
M. le président de la Région Bretagne
Mme la Vice-présidente de la région Bretagne
Mme la présidente du conseil départemental du Finistère
M. le président du Conseil départemental d'Ille et Vilaine
Les associations locales div yezh concernées
Mme NEDELLEC
Mme LECHEVALLIER-BEKADAR
M. Le Président de la FLAREP
Mrs les députés bretons

Adresse de Correspondance :

div yezh Breizh
Ti ar Vro
Hent Jean Monnet
22140 Kawan / Cavan

Siège associatif :
div yezh Breizh
1 hent-dall ar c'houldri
22110 Rostrenenn

Madame la Ministre,

A la rentrée scolaire, par courrier en date du 02 septembre 2016, nous avons souhaité attirer votre attention sur **2 postes** d'histoire-géographie bilingue restés **vacants** sur l'Académie de Rennes.

Cette situation **impacte** la scolarité de **120 collégiens** en parcours bilingue dans 3 collèges à Brest Iroise, Plouzané Kerallan et Rennes Anne de Bretagne. Alors même que les langues régionales ont été intégrées en 2015 au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, cette interruption dans les enseignements porte un préjudice indéniable aux élèves, qui pour certains d'entre eux (3^{ème}), auront des **épreuves en fin d'année**.

Trois semaines se sont écoulées depuis la rentrée, **nous ne pouvons croire que vous souhaitiez laisser la situation en l'état**.

Comment comprendre le fait qu'au sein de la même administration, les services publient des offres d'emploi pour recruter des professeurs présentant la double compétence histoire-géographie et langue bretonne pour répondre à un besoin sur l'Académie de Rennes, et dans le même temps, maintiennent du personnel ressource sur une académie, en l'occurrence celle de Versailles, où l'enseignement bilingue breton français n'a pas cours au sein du service public d'éducation.

Aussi nous vous sollicitons à nouveau en vous demandant d'agir auprès des services de l'Éducation Nationale en faveur de la **réaffectation** de Marina NEDELLEC et Myriam LECHEVALLIER-BEKADAR. Toutes les deux sont capésiennes en histoire-géographie et ont obtenu



le niveau C1 au Diplôme de Compétence en Langue bretonne. Nous avons appris par ailleurs qu'elles avaient demandé une réaffectation à titre provisoire pour l'année 2016-2017.

Cette situation absurde, nous encourage à vous témoigner notre grand regret face au constat amer que nous faisons à chaque rentrée, depuis quelques années, au regard des effectifs sur la **liaison CM2 bilingue > 6^{ème} bilingue** du service public d'éducation.

A la rentrée 2015, dans le système public, nous retrouvons **seulement 48%** des CM2 bilingues en 6^{ème} bilingue. Ce taux est à mettre en rapport avec

- Le taux moyen de la liaison CM2 > 6^{ème} dans le service public d'éducation : entre 75% et 80 %
- Le taux de la liaison CM2 bilingue > 6^{ème} bilingue dans le système associatif bilingue breton : 112%

A cette dernière rentrée, nous régressons encore avec un taux à 42% qui prend en compte les 120 collégiens concernés par cette situation et nous chuterions à 38% s'ils sortaient du cursus bilingue du secteur public.

Aussi, nous espérons que vous comprendrez notre insistance. **Nous avons besoin d'un signe fort émanant du Ministère vers les services** afin que soit assurée la qualité de l'enseignement bilingue français langues régionales au sein du service public d'éducation de Bretagne.

Comptant sur votre engagement au service de l'école de la République et en attente de votre considération à l'égard de l'enseignement des langues régionales au sein du service public d'éducation, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'expression de notre haute considération.

Pour div yezh Breizh,
Le président,
Rémi Toulhoat